

L'EXTRA COURT, NOUVELLE FORMULE !

L'Agence du court métrage renouvelle son offre d'avant-séance à destination des exploitants.

À partir du 1^{er} octobre, L'Extra Court se réinvente et fait évoluer son offre éditoriale et tarifaire, en proposant un catalogue enrichi de films cultes disponibles en permanence, davantage de nouveautés chaque mois, et de nouvelles formules adaptées à tous les budgets, pour tous types de salles et de programmations.

UN CATALOGUE ÉLARGI ET UNE NOUVELLE OFFRE ÉDITORIALE

C'est désormais un **catalogue de près 200 films** qui est proposé aux salles de cinéma, dont plus de **100 titres de moins de 6 minutes**, facilitant ainsi la programmation pour les salles en demande de très courts métrages.

Aux côtés des quelques 140 nouveaux courts métrages actuellement disponibles, **50 films cultes** rejoignent le catalogue pour faire découvrir aux spectateurs à la fois les pépites de l'histoire de l'avant-séance et les grands succès récemment plébiscités par les salles : **cinéastes phares du cinéma français et international, acteurs et actrices à l'affiche, nouvelles restaurations**. L'occasion de découvrir des films de **Sophie Fillières, Jean-Pierre Jeunet, Mathieu Kassovitz, Patrice Leconte, Georges Lucas, Tonie Marshall, Georges Méliès, Michel Ocelot** ou encore **Robert Zemeckis**, qui se sont également illustrés sur le format du court métrage.

Les films sont présentés sous forme de **collections, pour faciliter la programmation** : pépites de l'animation, comédies, portraits, ados, têtes d'affiche, etc.

Enfin, chaque mois, 6 nouveaux courts métrages continueront d' étoffer le catalogue en présentant le meilleur de la jeune création contemporaine.

>> Découvrez la [nouvelle bande-annonce](#) de L'Extra Court.



DES NOUVELLES FORMULES POUR TOUS LES PROFILS DE SALLES

L'Extra Court fait également évoluer ses **formules d'abonnement** afin de **mieux répondre aux attentes des salles de cinéma, en prenant en compte les différentes tailles et typologies d'exploitation, mais aussi les rythmes de programmation qui varient d'une salle à l'autre.**

- **Les exploitants individuels** peuvent choisir entre plusieurs options : illimitée 1 an (1000 €), 3 mois (400 €) ou 1 mois (200 €), ainsi qu'une formule « 12 films pour 1 an » (400 €)
- **Les exploitants ayant plusieurs sites** (minimum 2 salles) se voient proposer un tarif de 600 € par site pour chaque formule illimitée d'un an
- **Les cinémas itinérants et exploitants adhérents à un dispositif territorial d'avant-séance** disposent de deux offres spécifiques – illimité 3 mois (300 €) ou 12 films pour 1 an (300 €).
- **Les associations territoriales** : sur devis, afin de répondre à la diversité des besoins.

Depuis 1983, L'Agence du court métrage est l'acteur incontournable de la **promotion du court métrage, sur tous les écrans et pour tous les publics**. Espace de repérage et d'exposition des jeunes talents mais aussi des cinéastes reconnus, lieu de défrichage de nouveaux marchés potentiels de diffusion des courts métrages, L'Agence du court métrage agit auprès des cinéastes, des sociétés de productions et des diffuseurs pour promouvoir et développer la diffusion du court métrage.

Elle **opère depuis 1989 un dispositif dédié à l'avant-séance**, permettant aux salles de cinéma de préserver un rendez-vous original souvent plébiscité par les spectateurs. **L'Extra court, qui s'appuie sur un large catalogue de films, fédère aujourd'hui plus de 240 salles participantes et réalise chaque année près de 11 000 programmations.**

www.lextracourt.com

CONTACT PRESSE : Liza Narboni | l.narboni@agencecm.com | 01 43 80 28 81 - 06 18 73 25 53